

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2025

RENFORCER LA STABILITÉ ÉCONOMIQUE ET LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR
AGROALIMENTAIRE - (N° 954)

AMENDEMENT

N° CE1

présenté par

M. Ramos

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:

Retiré avant publication.
